

## La Cour des comptes conforte l'insertion par l'activité économique, les entreprises d'insertion répondront présentes pour la développer

Dans un [rapport](#) publié ce jour, la Cour des comptes appelle à « conforter » l'action des acteurs de l'insertion par l'activité économique en faveur de l'emploi des personnes les plus fragiles. La Cour porte une « appréciation positive » sur des dispositifs dont elle salue les « résultats encourageants ».

Les entreprises d'insertion, qui emploient et accompagnent chaque année 60 000 personnes en difficulté, saluent ce rapport qui reconnaît leur engagement et leur efficacité économique et sociale.

Les entreprises d'insertion partagent notamment les propositions formulées par la Cour concernant l'accès facilité à la formation pour leurs salariés, la simplification de la gestion des aides publiques et le besoin de visibilité sur les financements publics à venir.

Les entreprises d'insertion sont aujourd'hui mobilisées pour amplifier leur contribution à la lutte contre le chômage de longue durée. Alors que le gouvernement a annoncé l'objectif de créer 100 000 postes d'insertion supplémentaires d'ici 2022, les entreprises d'insertion souhaitent y prendre toute leur part et recruter davantage de personnes durablement éloignées de l'emploi. Elles contribueront, entre autres, à la réforme en cours de l'assurance chômage en formulant, dans les prochaines semaines, des propositions innovantes.

### Contact :

Cendrine Duquenne - Tél. 01 53 27 34 85 - [c.duquenne@lesentreprisesdinsertion.org](mailto:c.duquenne@lesentreprisesdinsertion.org)

### La fédération des entreprises d'insertion

Créée en 1988, la fédération des entreprises d'insertion représente les entreprises d'insertion et entreprises de travail temporaire d'insertion au nombre de 1 200 en France. Inscrites dans l'économie sociale et solidaire, ces entreprises portent un modèle économique à finalité sociale qui conjugue travail salarié, accompagnement, et acquisition de compétences afin de favoriser l'accès à l'emploi durable des personnes en difficulté sociale et professionnelle. La fédération, implantée dans chaque région, accompagne le développement de ces entreprises, mutualise leurs expériences et les représente auprès de l'Etat, des collectivités, des organisations professionnelles...